

# L'OUTIL D'ACTION LOCALE POUR L'INCLUSION (LIAT)

An outil intégré pour les villes dans tous les continents,  
pour améliorer l'inclusion des migrants, réfugiés  
et la cohésion des communautés locales.

VERSION 1 / DRAFT



**WELCOMING  
INTERNATIONAL**  
A PROGRAM OF WELCOMING AMERICA

# L'OUTIL D'ACTION LOCALE POUR L'INCLUSION (LIAT):

## Un projet d'outil pour les acteurs locaux travaillant à promouvoir l'inclusion locale

L'Outil d'action pour l'inclusion locale, développé par l'OCDE, Migration Policy Group (MPG), Welcoming International and Intercultural Cities/Council of Europe, est une tentative de diffuser les connaissances les plus récentes sur ce qui fonctionne en termes d'inclusion des migrants et des réfugiés au niveau local. Nous avons formulé les objectifs d'inclusion suivants dans le but de mettre en évidence les thèmes communs des outils existants, en les rendant orientés vers l'action et adaptés à des contextes très différents. Nous espérons que cet outil s'avérera utile dans vos efforts pour adopter des politiques et des pratiques d'inclusion dans votre communauté et pour mesurer l'impact de ces efforts. Vous trouverez ci-dessous plus d'informations sur l'outil :

- L'objectif de la LIAT est d'offrir aux décideurs locaux et autres praticiens travaillant au niveau local **une approche orientée vers l'action pour promouvoir concrètement l'inclusion des migrants et des réfugiés dans leurs communautés.**
- L'outil se concentre sur le rôle des autorités locales dans le processus d'inclusion et est conçu **pour être pertinent pour les praticiens travaillant sur l'inclusion** dans les “pays d'arrivée des migrants et des réfugiés” ou les “pays de transit”, et pour les circonstances de migration de main-d'œuvre, de mouvements spontanés de population, de déplacement, de réinstallation ou de voies de migration complémentaires.
- Le LIAT s'appuie sur la sagesse **de plus de 400 villes**, dont les normes et indicateurs d'inclusion constituent le cœur de cet outil. L'outil s'appuie également sur **l'expertise et les cadres de travail d'un large éventail d'organisations diversifiées**, dont chacune vise à favoriser une inclusion efficace au niveau local. Les contributeurs incluent:  
*Conseil des Maires pour les Migrations, ODIHR, CGLU-ICMPD, HCR, ONU-Habitat, OIM, Centre pour l'Intégration Méditerranéenne de la Banque Mondiale, UNESCO, CNUCED, UNICEF, OMS, Eurocities, Forum économique mondial, Nouvelle économie américaine, Agence européenne des droits fondamentaux, ainsi que Welcoming International, OCDE, MPG, Mipex, Intercultural Cities et autres.*
- **Pour toute question relative à l'outil**, veuillez contacter Anna Piccinni à l'OCDE, à l'adresse [anna.piccinni@oecd.org](mailto:anna.piccinni@oecd.org)

| Sous-catégories  |        | Objectifs orientés vers l'action   | GCR                  | GCM                                    |
|--|--------|--|----------------------|--|
| <b>DOMAINE POLITIQUE 1: GOUVERNANCE</b>  |        |  |                      |  |
| Coordination horizontale   | 1,1,1  | Adopter une stratégie/un plan d'action/un cadre pour l'intégration interculturelle/gestion de la diversité élaborée grâce à la coopération entre les différents services municipaux.   |                      |  |
|  | 1,1,2  | Les besoins des réfugié.e.s, des migrant.e.s et des déplacés internes sont-ils intégrés dans les plans de développement économique local et les plans sectoriels ?   |                      |  |
|  | 1,1,3  | Existe-t-il un groupe de travail/unité de coordination intersectorielle locale chargé d'intégrer les questions d'inclusion des migrant.e.s et des réfugié.e.s dans la prestation de services locaux ?  |                      |  |
| Coordination verticale   | 1,2,1  | Outils à plusieurs niveaux/mécanisme de coordination pour la mise en œuvre des plans et stratégies d'intégration des migrant.e.s et des réfugié.e.s  |                      |  |
| Coopération multipartite : coopération avec les ONG, le secteur privé, les universités, les associations de migrants, etc. | 1,3,1  | Élaborer un plan élargi (incluant les autorités locales, le secteur privé, les ONG, les associations de migrant.e.s et de réfugié.e.s, les fondations, les institutions religieuses, etc.) pour l'inclusion des migrant.e.s et des réfugié.e.s, mettre en œuvre le plan en collaboration avec divers intervenants. |                      |  |
| Inclusion politique (des migrants) et mécanismes de consultation   | 1,4,1  | Au niveau local, adopter un processus de consultation politique et/ou de co-conception politique incluant des personnes de toutes origines ethniques ou culturelles.   |                      |  |
| Engagement en matière de communication et de leadership  | 1,5,1  | Faire évoluer les perceptions du public concernant la contribution positive de la migration et de la diversité par le biais de campagnes et de discours positifs de la part des dirigeants politiques.   |                      | 17-:33f                                |
|  | 1,5,2  | Permettre à l'opinion publique de mieux appréhender les cultures migrantes et de celles des communautés de destination, pour mettre fin au racisme, à la xénophobie.   |                      | 15:31h;<br>17:33f                      |
|  | 1,5,3  | Mener des campagnes d'information sur les risques associés aux migrations irrégulières et dangereuses, les dangers de la traite des personnes et l'accompagnement avant le départ dans les pays d'origine.   |                      | Obj 3:19e;<br>Obj 10:26j;<br>Obj 3:19d |
| Améliorer la collecte et l'utilisation des données   | 1,6,1  | Des données sont collectées sur les résultats obtenus au niveau local, ce qui permet de suivre et d'évaluer les pratiques d'inclusion.   |                      | Obj 1:17d                              |
| Financement  | 1,7,1  | Consacrer des ressources financières, humaines et celles jugées appropriées aux activités liées à l'intégration.   | Programme A<br>23,32 |  |
| Collaboration intercommunale   | 1,8,1  | Établir des alliances pour favoriser l'inclusion des migrant.e.s et des réfugié.e.s au sein des municipalités à l'intérieur des zones métropolitaines/municipalités voisines/agglomérations urbaines ainsi que pour renforcer les liens entre les zones urbaines et rurales et évaluer leurs avantages.            |                      |  |
| Coopération de ville à ville sur l'inclusion locale  | 1,9,1  | Participer aux initiatives de partage des connaissances, de soutien et de renforcement des capacités de ville à ville sur l'inclusion des migrant.e.s et des réfugié.e.s.  |                      |  |
| Inclure les migrants dans le personnel municipal   | 1,10,1 | Promouvoir la diversité à tous les niveaux hiérarchiques afin que le personnel municipal reflète la composition de la population de la ville.  |                      |  |

| Sous-catégories  |        | Objectifs orientés vers l'action  | GCR | GCM    |
|--|--------|---|-----|--------|
| Renforcer la capacité des fonctionnaires à offrir des services à tous les citoyens | 1,11,1 | Former les fonctionnaires aux lois migratoires, au statut des migrant.e.s et des réfugié.e.s, aux permis de travail, aux droits, aux mécanismes de dénonciation de la discrimination. |     | 15:31g |
|  | 1,11,2 | Il existe un ou des programmes (compétences interculturelles et linguistiques, etc.) pour former le personnel du secteur public à travailler avec des populations diversifiées.       |     |        |

## DOMAINE POLITIQUE 2: EMPLOI (ACCÈS À)

|   |     |   |                                   |                |
|---|-----|---|-----------------------------------|----------------|
| Formation professionnelle   | 2,1 | Mettre en place une formation professionnelle pour les communautés d'accueil et de réfugié.e.s, en particulier pour les jeunes et les femmes.   |                                   | GCM 15 f)      |
| Évaluation des compétences/validation des compétences   | 2,2 | Mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès des migrants à la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles (y compris sans documents originaux par validation sur place).   |                                   | MCG 19         |
| Participation du secteur privé et des entreprises sociales  | 2,3 | Un partenariat est en place entre les autorités locales, les entreprises sociales et le secteur privé pour soutenir de nouvelles opportunités de travail pour les migrant.e.s et les communautés d'accueil.   | Section 3.2 du CCR, Paragraphe 42 | MCG Obj 5      |
| Faire correspondre l'offre et la demande de main-d'œuvre au niveau local                            | 2,4 | Améliorer l'adéquation entre les besoins locaux en main-d'œuvre et les compétences des nouveaux/nouvelles arrivant.e.s  |                                   | MCG Obj 5      |
| Soutenir l'entrepreneuriat des migrants (y compris en éliminant les obstacles aux services de base) | 2,5 | Veiller à ce que l'offre de soutien à l'entrepreneuriat soit aussi accessible aux migrant.e.s/réfugié.e.s/IDP qu'aux communautés d'accueil et qu'elle soit aussi intégrée que possible (coaching, microfinance et renforcement des réseaux commerciaux) | RMC, Par 71                       | MCG Obj 20; 19 |
| Investir dans la mobilité régionale et interrégionale de la main-d'œuvre                            | 2,6 | Encourager des formes d'emploi compatibles avec le séjour légal et la mobilité  |                                   |                |

## DOMAINE POLITIQUE 3: ÉDUCATION

|  |       |   |  |          |
|--|-------|---|--|----------|
| Garantir l'accès des migrants au système éducatif national obligatoire   | 3,1,1 | Fournir des places à l'école pour tous les enfants (y compris les enfants sans papiers) en âge d'aller à l'école obligatoire. Mettre en place des mesures pour éviter la ségrégation des élèves pour des raisons ethniques, religieuses, linguistiques ou autres.                                 |  |          |
|  | 3,1,2 | Fournir un soutien linguistique et des activités d'introduction pour les élèves d'origine étrangère dans les écoles publiques.  |  |          |
|  | 3,1,3 | Offrir au personnel éducatif une formation à la compétence interculturelle.   |  |          |
| Encourager l'accès des migrants à la scolarité non obligatoire, y compris à l'université et à la formation professionnelle | 3,2   | Aider les étudiants à satisfaire aux conditions d'admission (y compris les compétences linguistiques, la validation des titres d'études, les besoins financiers grâce à des bourses d'études municipales ou philanthropiques, etc.)   |  | Obj 5:21 |
| Formation linguistique   | 3,3   | Offrir une formation linguistique gratuite dans les langues du pays d'accueil, de préférence par le biais de méthodes d' "apprentissage actif" (par exemple dans le cadre d'un emploi, du volontariat, etc.), en faisant un effort particulier pour toucher les personnes difficiles à atteindre. |  |          |

| Sous-catégories  |       | Objectifs orientés vers l'action  | GCR | GCM                                   |
|--|-------|---|-----|---------------------------------------|
| <b>DOMAINE POLITIQUE 4: BIEN-ÊTRE ET SANTÉ</b>   |       |   |     |                                       |
| Soutenir l'accès des migrants aux services de santé et aux services sociaux  | 4,1,1 | Garantir l'accès aux principaux services de santé et de protection sociale pour tous les migrant.e.s, y compris les sans-papiers et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.  |     |                                       |
|  | 4,1,2 | Offrir au personnel des services de santé et de protection sociale une formation à la compétence interculturelle, ainsi que des informations de base sur les droits et dispositifs destinés aux migrants.   |     |                                       |
|  | 4,1,3 | Fournir une médiation linguistique et culturelle aux migrants et aux réfugiés qui utilisent les services de santé et de protection sociale.   |     |                                       |
| <b>DOMAINE POLITIQUE 5: LOGEMENT ET URBANISME</b>  |       |   |     |                                       |
| Favoriser l'interaction entre des personnes d'horizons différents dans les espaces publics   | 5,1   | Élargir les espaces/événements pour la contribution des migrant.e.s à la vie publique locale, en partenariat avec la société civile, les associations de migrants et les secteurs tertiaire et privé.   |     | Obj 16 f);<br>Obj 15:31h              |
| Logement inclusif  | 5,2,1 | Améliorer la disponibilité de solutions de logement attrayantes et abordables pour tous   |     |                                       |
| Veiller à ce que la planification et la conception urbaines favorisent l'intégration des nouveaux arrivants et de la population issue de l'immigration | 5,3,1 | Élaborer des profils de quartier/urbains/territoriaux (cartographie de la présence des réfugié.e.s/migrant.e.s/IDP, de la pauvreté, des bâtiments disponibles, de la connectivité, de la vulnérabilité aux catastrophes, etc.) et aborder les situations de ségrégation en améliorant la qualité de l'espace urbain (quartier, transport, planification des services, développement des extensions urbaines prévues, plans d'occupation et de rénovation urbaines, etc) |     |                                       |
|  | 5,3,2 | Rendre les centres d'hébergement et les camps visibles et reliés aux communautés locales afin que les résidents puissent partager la routine quotidienne et les services locaux avec leurs voisins.   |     |                                       |
|  | 5,3,3 | Renforcer la résilience des villes face aux conflits en évitant la ségrégation résidentielle des communautés et en contribuant au règlement des litiges fonciers, par exemple en améliorant la collecte de données sur la propriété foncière et la sécurité foncière.   |     |                                       |
|  | 5,3,4 | L'urbanisme s'attaque aux risques liés au changement climatique et réduit ainsi les causes de déplacement.  |     |                                       |
| <b>DOMAINE POLITIQUE 6: SOUTIEN GLOBAL AUX MIGRANTS ET AUX RÉFUGIÉS</b>  |       |   |     |                                       |
| Fournir une information adaptée et facilement accessible   | 6,1   | Concevoir des mesures spécifiques pour garantir aux nouveaux arrivant.e.s et aux migrant.e.s et réfugié.e.s de longue date l'accès aux services universels (guichets uniques, dossiers de bienvenue, lignes directrices sur l'accès aux services publics et l'utilisation des transports, etc.)   |     | Obj 3:19c;<br>Obj 3:19d;<br>Obj 7:23c |
| Fournir un soutien juridique   | 6,2   | Fournir, directement ou par l'intermédiaire d'ONG, des conseils juridiques et un accès à la justice, en particulier pour les migrant.e.s les plus vulnérables, y compris les sans-papiers et les enfants.   |     | Obj 7:23g                             |
| Délivrance de cartes d'enregistrement à toutes les personnes vivant dans une municipalité, y compris les migrants, pour faciliter l'accès aux services | 6,3   | Fournir aux résidents, y compris les sans-papiers, une preuve officielle de résidence, telle qu'une carte d'identité municipale qui leur permettra d'accéder aux services municipaux.   |     | Obj 4:20                              |